



dommages par poteau electrique

Par **isidore17**, le **19/02/2013** à **19:14**

Bonjour,

Un poteau electrique edf est implanté très près de ma maison sur le trottoir de la rue. Dans ma région il y a souvent du vent très fort (120/140) et ce poteau bouge dans ces cas là et vient cogner régulièrement sur le mur de la maison occasionnant des fissures sur la façade et le mur latéral, fissures que l'on retrouve à l'intérieur de la maison. J'ai déjà signalé le problème il y a longtemps, mais edf a juste remplacé le poteau alors en bois par un poteau en béton. Les fissures se sont accentuées dernièrement.

Quel recours puis je avoir pour obtenir le déplacement du poteau et une prise en charge des dommages ?

Merci de votre aide !

Par **youris**, le **19/02/2013** à **20:13**

bjr,

faites un constat d'huissier et faites une LRAR à l'exploitant du réseau électrique en indiquant les dommages subis par ce poteau.

cdt

Par **isidore17**, le **19/02/2013** à **20:59**

Merci de votre réponse rapide !

A la suite de ce constat, mon assurance pourra t-elle intervenir ?

Merci encore